

ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS

La CARPA de Paris domiciliée, Maison des Avocats, Cours des Avocats, CS 72402, 75833 PARIS Cedex 17 représentée par son Secrétaire Général, Monsieur Jean-Charles KREBS,

Atteste par la présente,

Avoir reçu ce jour en dépôt sur son compte 30004.01960.10055049.55, affaire 2524705 ouvert dans les livres de la Banque BNP PARIBAS Centrale, 16 boulevard des Italiens, 75009 PARIS par l'intermédiaire du Cabinet SEVEN AVOCATS, Avocats au Barreau de Paris, 9 rue Gustave Courbet, 75116 PARIS

- la somme de 1000 Euros, représentant le capital social versé par l'associé de la société en formation :

**115 VIE HOLDING
5 ALLEE DE LA SALAMANDRE
33510 BRUGES**

La libération de cette somme ne pourra être effectuée au profit de la société en formation qu'à réception par la CARPA du certificat du Greffe du Tribunal de Commerce constatant son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Fait à Paris en deux exemplaires, le 5 avril 2023.

